



service de l'information (514) 286-2155  
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

**CSN no 132** semaine du  
18 au 26 sept.



# nouvelles csn

à Montréal les 2-3-4 octobre



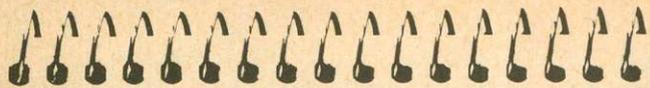
## ON FÊTE LE 60<sup>è</sup>



les résultats  
connus  
le  
3 octobre

paspébiac  
veut travailler  
pages 3-6





# agenda du mouvement

## Septembre

- 21-26 **Conseil central de Québec** congrès régulier
- 23-26 **CSN conseil confédéral**
- 25-26 **Conseil central de Sept-Îles** congrès régulier
- 28-1 **FAS conseil fédéral**
- 29-30 **FPSCQ bureau fédéral**
- 29-30 **FNC réunion de l'exécutif**
- 30-1-2 **conseil central Thetford** congrès

## Octobre

- 1-2 **FTPF** réunion d'équipe
- 2-3-4 **CSN 60ième anniversaire**, à Montréal
- 5-9 **CSN colloque international Alcan**
- 6-9 **FAS** réunion d'équipe, à Montréal
- 8-9 **FTPF bureau fédéral**
- 17-18 **conseil central de la Gaspésie** congrès régulier
- 18-21 **conseil central de la Lanaudière** congrès régulier
- 19-20 **FESP** réunion d'équipe
- 21-25 **conseil central de Montréal** congrès régulier
- 23-24 **FESP bureau fédéral**
- 24-25 **conseil central des Laurentides** congrès régulier
- 26-31 **FTPF** congrès régulier
- 27-29 **FNC bureau fédéral**
- 29-1 **FNEQ conseil fédéral**
- 30-1 **FESP conseil fédéral**

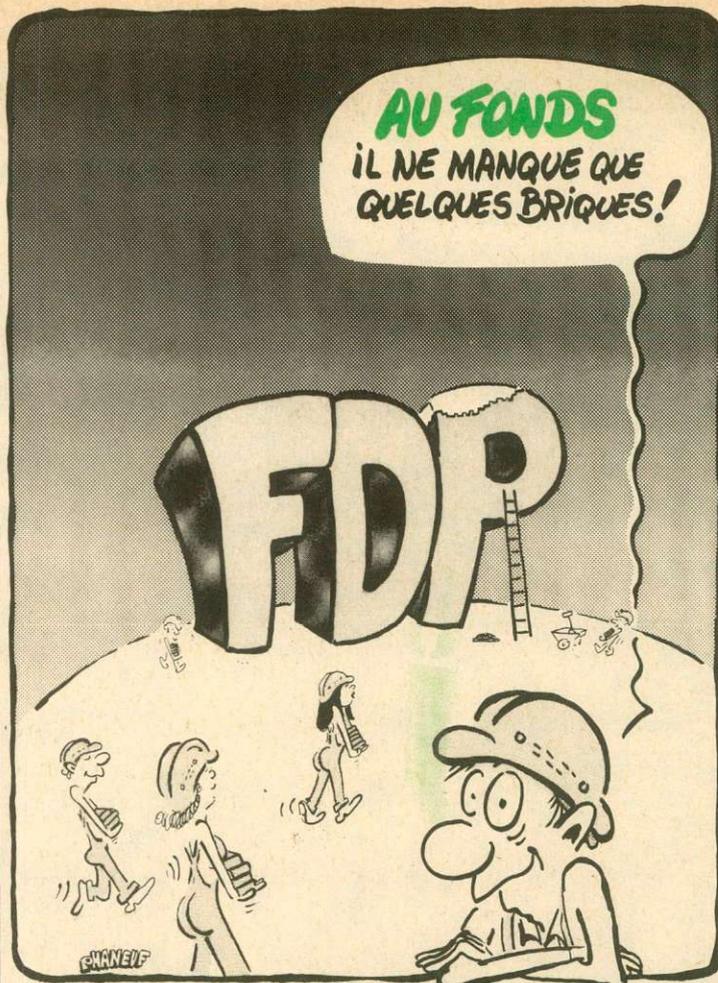
La CSN dévoilera le résultat de la campagne du fonds de défense professionnelle (FDP) au cours d'un rassemblement syndical qui se tiendra durant la fin de semaine du 2, 3 et 4 octobre, au centre Paul-Sauvé, à Montréal.

Cette campagne de soutien aux travailleurs et travailleuses en conflit, par le renflouement du fonds de défense professionnelle, lancée au printemps dernier, avait pour objectif d'amasser une somme de \$6,000,000 sur une base

volontaire dans les syndicats affiliés à la CSN.

À ce jour, près de 1,100 assemblées syndicales ont été tenues. Les 400 autres syndicats qui n'ont pu encore tenir leur assemblée s'appêtent à le faire au cours des prochaines semaines.

Le résultat global de la campagne (au 1er octobre) sera dévoilé publiquement samedi soir le 3 octobre au cours de la soirée du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la CSN au centre Paul-Sauvé.



**ATTEINDRONS-NOUS  
LE \$6 MILLIONS?  
LES BOSS EN ONT BIEN PEUR  
LES SYNDIQUÉ-E-S  
EN SONT CERTAINS  
ENFIN, NOUS LE SAURONS**

**LE 3 OCTOBRE À 20 HEURES  
AU CENTRE PAUL-SAUVÉ  
DANS LE CADRE  
DES FÊTES DU 60IÈME  
ÇA VA SE FÊTER!!!**

# POUR QUE RÉOUVRE L'USINE DE POISSONS DE PASPÉBIAC

## REPORTAGE



### ET QUE LES BATEAUX QUITTENT LE QUAI

L'industrie des pêcheries québécoises connaît des malaises depuis de nombreuses années. Ces malaises sont vécus de façon particulièrement aiguë dans le village de Paspébiac, en Gaspésie où l'usine de transformation de poisson est fermée depuis 1978 et ses 125 travailleurs et travailleuses privé(e)s de leur emploi.

Cette usine fut fermée après avoir fait le profit de quelques industriels "véreux" qui maîtrisaient bien l'art de transformer des subventions gouvernementales en profits personnels, se moquant de leurs responsabilités envers la communauté locale.

Le gouvernement du Québec, dans un rapport sur les pêcheries rendu public en mai 1979, affirme que "l'usine de Paspébiac a une capacité qui excède de beaucoup l'utilisation qui en est faite" et propose sa réorientation vers la plie et le hareng. Depuis, rien.

Les travailleuses et travailleurs de l'usine de poisson de Paspébiac en ont assez de voir dormir leur usine, d'entendre le gouvernement tergiverser sur les politiques pendant qu'eux et elles ont de la difficulté à joindre les deux bouts, condamnés à survivre sur le bien-être social.

La réouverture de leur usine permettrait de relancer l'économie locale de Paspébiac, qui est affligée d'un taux de chômage d'au moins 30 pour cent selon nos évaluations.

En effet, advenant cette réouverture et la réembauche du même nombre de salariés qu'auparavant, c'est plus de \$1,000,000 qui seraient injectés dans la région en salaires seulement, sans compter l'impact sur les autres secteurs d'activité tels les commerces qui pourraient voir leur volume d'affaire augmenter et par

conséquent embaucher plus de personnel qui, à leur tour, injecteraient leurs salaires dans l'économie locale.

Les travailleurs et travailleuses de l'usine de poisson de Paspébiac en ont assez d'être obligés de s'exiler aux quatre coins de la province pour travailler et faire vivre leur famille à distance.

Ils en ont assez du bien-être social, de l'incurie du gouvernement, ils en ont assez de voir des industriels quitter les lieux avec les profits et les bateaux, ils en ont assez de voir dormir leur usine.

Ils veulent retrouver leur fierté, retrouver leur travail. Que ce soit de la plie, du sébaste ou du hareng qu'on leur donne à transformer, peu leur importe, mais au moins qu'on leur en donne et qu'on réouvre leur usine.

**Paspébiac, village gaspésien de près de 5,000 citoyens, a toujours vécu grâce aux activités de la pêche.**

# PAS LE TEMPS DES ROBIN

L'histoire de l'exploitation de la pêche remonte aux premiers jours de la colonie française. Dans le sillage de l'armée britannique qui venait de conquérir la Nouvelle-France, Charles Robin, de l'île Jersey, cherche, en 1764, un endroit propice à l'établissement de la firme Robin et Pignon.

Paspébiac, de l'Amérindien Tachkébiac, grande pointe triangulaire de terre s'avancant dans la Baie-des-Chaleurs, deviendra, dès 1766, le coeur de l'empire Robin qui s'étendra à toute la Gaspésie, à la Côte Nord et au nord du Nouveau-Brunswick.

L'histoire au temps des Robin est une de misère, d'exploitation et d'inhumanité. Les écoles sont prosrites à Paspébiac, ses habitants n'ont pas besoin d'instruction disent les Robin. Les Paspéyas (habitants de Paspébiac) sont des espèces de serfs entièrement sous la dépendance des Robin; ils ne peuvent vivre qu'avec le secours de la pêche, sont toujours endettés et exposés à être

mis à bord des bâtiments de la compagnie quand leurs dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche.

Durant deux cent ans, l'administration des Robin sera basée sur le "troc". En effet, les pêcheurs ne sont payés qu'en effet, au magasin général des Robin, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir.

L'ensemble des profits qu'accumulait la Cie Robin étaient déposés dans les coffres des banques de Jersey. La banqueroute de ces banques provoqua la disparition des firmes jersiaises au début du XX<sup>e</sup> siècle. Seule, la Cie Robin, affiliée à Jones et Whitman de la Nouvelle-Écosse survivra, et ce, jusqu'en 1964.

Le 21 juin 1964, le banc de Paspébiac sera la proie des flammes. En quelques heures, des dizaines d'entrepôts de poisson, de bureaux et l'usine à poisson seront détruits. Le gouvernement du Québec l'achètera de la Cie Robin pour 50,000\$.



Nous voyons ici une photo du banc de Paspébiac, au début du siècle, alors que les Robin étaient prospères.

# MAINTENANT, QUE CE SOIT



# NI CELUI DE

Le gouvernement du Québec reconstruisit une usine à poisson à Paspébiac, prenant ainsi la relève de la Cie Robin.

Une mission économique part à la recherche d'entrepreneurs pour opérer la nouvelle usine reconstruite en 1965. C'est au tour de Fisheries Products de Terre-Neuve (Pêcheprod au Québec) de s'installer à Paspébiac. Tout près de l'usine, on avait construit, en 1962, un chantier maritime pour la construction de gros chalutiers d'acier à fort tonnage.

Pêcheprod signe un bail de location de 10 ans. Ces dix ans de Pêcheprod seront lourds de conséquence pour l'avenir de l'usine à poisson de Paspébiac; ils nous feront en effet assister à une succession d'irrégularités dans l'octroi de subventions par le parti libéral, au gouvernement à l'époque.

En outre, en 1972, un prêt sans intérêt de 200,000\$ était versé dans des conditions telles qu'elles faisaient dire à un fonctionnaire du bureau du contrôleur des finances qu'on utilisait à d'autres fins des crédits qui ont été votés à titre de subvention.

## FAUT NOTRE TEMPS!



## PÊCHE PROD

D'autre part, trois chalutiers (le Zeven, le Zinder et le Zermatt) construits en 1967-68, par le gouvernement du Québec, pour l'usine de Paspébiac, au coût de 3,762,000\$ sont d'abord détournés sur Terre-Neuve puis vendus la même année par Pêcheprod à sa maison-mère, Fisheries Products, pour la modique somme de 1,299,041\$.

En plus de faire cadeau de 2.4\$ millions à cette entreprise de Terre-Neuve, le gouvernement du Parti libéral, complice dans l'affaire, causait la disparition des trois permis de pêche qui allaient avec les bateaux. Le gouvernement fédéral n'émet plus aujourd'hui de permis de ce genre.

Pêcheprod louera jusqu'en 1974 l'usine de traitement du poisson de Paspébiac et ses bâtiments adjacents. En octobre 1974, cette filiale de Fisheries Product de Terre-Neuve ferme ses portes. Motif: rentabilité impossible, déficits trop lourds.

En résumé, Pêcheprod de Paspébiac fut un gouffre financier pour les fonds publics, et malgré les subventions versées par l'État, laissa en plan une dette de 160,000\$ au gouvernement.

# NI CELUI DES PÊCHERIES DU GOLFE ST-LAURENT

Aussitôt annoncé, le départ de Pêcheprod (qui, rappelons-le, traita 18,500,000 livres brutes de poisson dont 75 pour cent de sébaste et 25 pour cent de morue et de plie, embaucha jusqu'à 175 travailleurs en usine et 75 sur les bateaux). "Les Pêcheries du Golfe Saint-Laurent" siège social à Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine, prend la relève.

Son bail signé pour quatre ans, elle débute ses opérations en mars 1975 et acquière les équipements de l'usine pour le prix de la dette laissée à l'État, soit 160,000\$. Ses propriétaires sont quatre Madelinots: Amédée Lapierre, René Chevarie, Isaac Bourgeois et Laurie Delany, mais, dans l'ombre, on retrouve Borromée Verreault, également propriétaire de Verreault Navigation Inc. aux Méchins.

Rapidement, les Pêcheries du Golfe vaudra s'équiper d'une flotte de pêche. Aussi, commande-t-elle la construction de deux navires de 132 pieds de long au coût de près d'un million chacun. Les propriétaires n'en payaient que 10 pour cent (100,000\$), le reste étant subventionné ou prêté sans intérêt par les deux paliers de gouvernement. Ces deux bateaux sont commandés chez "Verreault navigation Inc.,". On ignore si Borromée Verreault était propriétaire de Pêcheries du Golfe Saint-Laurent au moment de la commande du Nadine et Rally II, mais, chose certaine, c'est à partir de ce moment qu'il s'intéressera à cette compagnie et en deviendra le plus

gros actionnaire et le vrai propriétaire.

Toutefois, en 1976, juste au moment où le Nadine et le Rally II arrivent dans le décor pour pêcher le sébaste (poisson de fond baptisé poisson rouge) dans le golfe Saint-Laurent, le gouvernement fédéral annonce sa politique de réduire les prises de cette espèce.

Les problèmes d'approvisionnement se multiplient et les 125 travailleurs de l'usine, devant le peu de poisson à traiter, doivent avoir recours au revenu d'appoint. C'est ainsi qu'en 1978, dernière année d'opération à Paspébiac, les travailleurs touchèrent à eux seuls le quart du budget général alloué au revenu d'appoint par le Québec, soit 100,000\$.

Finalement, suite à des pressions du gouvernement du Québec, Pêcheries du Golfe Saint-Laurent, recevra deux permis du fédéral pour pêcher le hareng, Verreault fermera officiellement les portes de l'usine de Paspébiac le 31 mars 1969. Il amènera le Nadine et le Rally II dans son chantier maritime des Méchins pour les transformer en seineurs de hareng. Subventionné à fond par les deux paliers de gouvernement, Verreault aura donc fait une piastre sur toute la ligne. Les grands perdants seront encore les travailleurs de Paspébiac. Volés, méprisés, exploités pendant deux cents ans par les Robin, Pêcheprod et les Pêcheries du Golfe les auront traités de la même façon que leurs illustres précédents.

### LE TEMPS DE QUI MAINTENANT?

**1981 — Les travailleurs inquiets et sans travail depuis trois ans, n'entrevoient pas encore le jour de la réouverture de leur usine.**

**Plusieurs compagnies lorgnent vers l'usine de Paspébiac. Est-ce pour venir "faire une piastre vite" grassement subventionnées par l'État.**

**Les travailleurs veulent que leur usine ouvre à nouveau, mais pas pour refermer ses portes aussitôt; pour cela, ils sont prêts à se battre.**

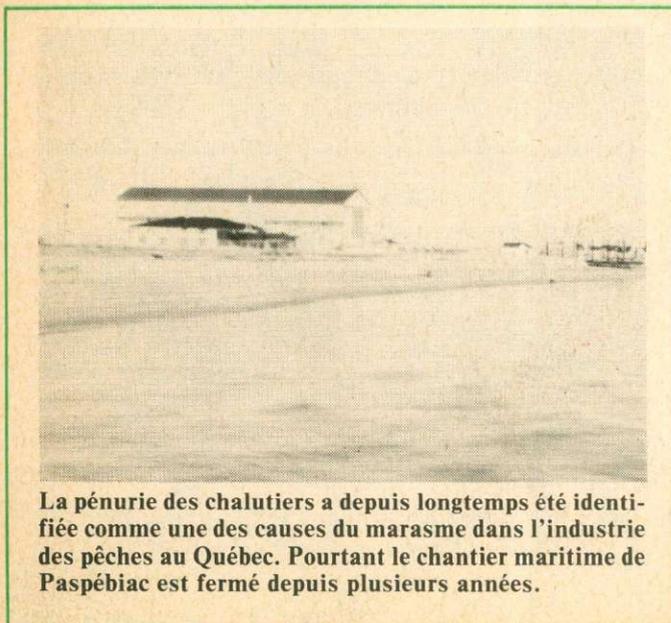
**L'histoire de l'usine de Paspébiac n'a pas encore fini de s'écrire.**

# NOUS, TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'USINE DE PÊCHE DE PASPÉBIAC REVENDIQUONS



- Le droit au travail des 125 travailleurs et travailleuses de l'usine de Paspébiac, aux prises avec un chômage chronique et un grand nombre d'assistés-sociaux.
- La réouverture de l'usine sur des bases financières solides.
- Le contrôle sévère des subventions des divers paliers gouvernementaux.
- La récupération des permis de pêche volés à l'usine de Paspébiac ainsi qu'une réglementation sur l'émission de permis de pêche pour chaque usine de transformation du poisson afin que les approvisionnements permettent un plein rendement des usines de transformation du poisson et procurent un travail stable et rémunérateur à ses travailleurs.
- Le droit à l'information. Nous voulons être informés de ce qui se passe dans nos usines pour éviter que l'histoire se répète.
- La reconnaissance de notre syndicat et des droits acquis dans notre convention collective.

## QUE FAIT LE GOUVERNEMENT POUR LES PÊCHES?



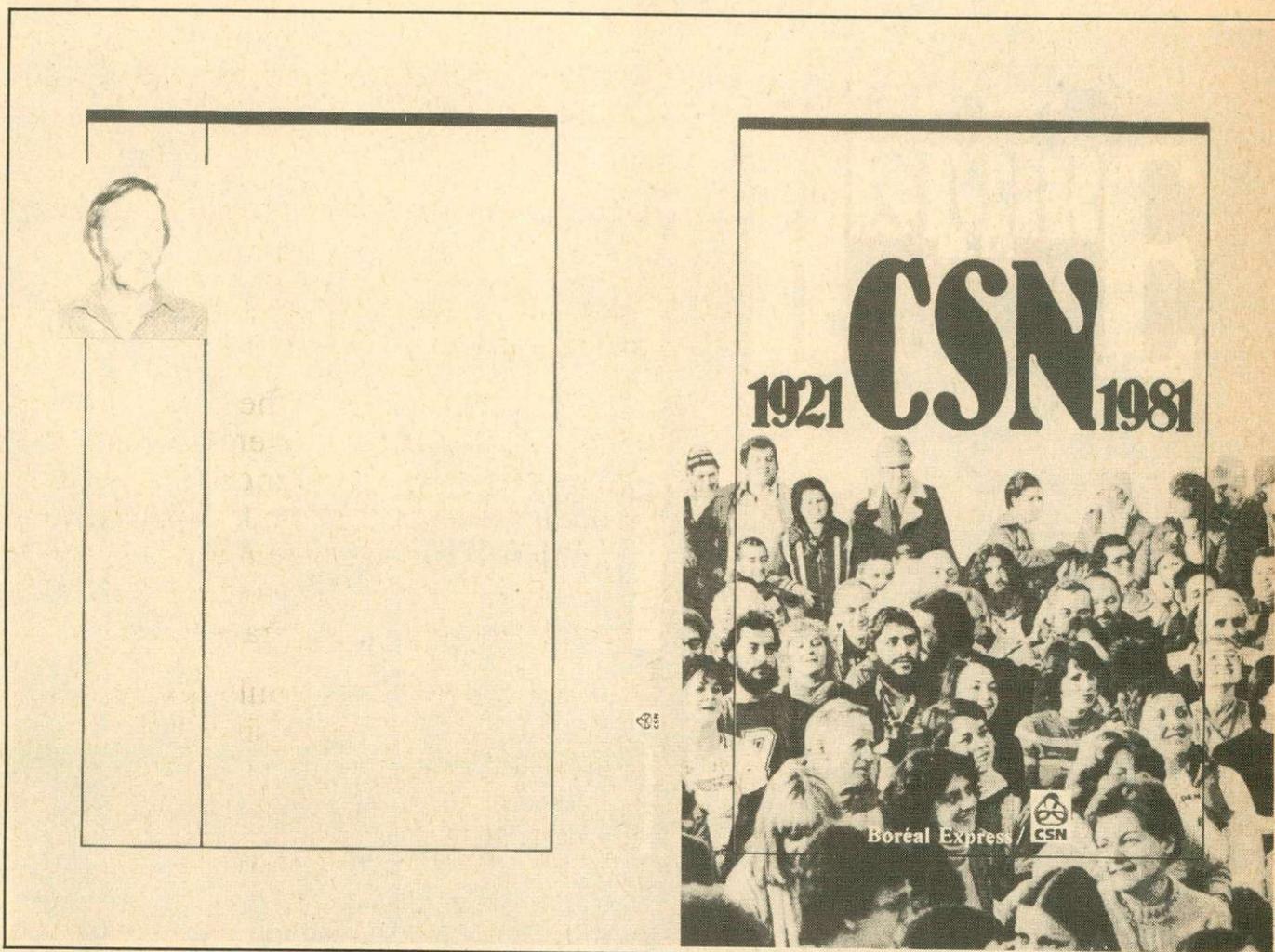
La pénurie des chalutiers a depuis longtemps été identifiée comme une des causes du marasme dans l'industrie des pêches au Québec. Pourtant le chantier maritime de Paspébiac est fermé depuis plusieurs années.

Malgré de nombreuses consultations effectuées au cours de son premier mandat et depuis sa récente réélection et malgré que certains députés ou candidats péquistes aient dénoncé l'incurie de leurs prédécesseurs libéraux, qu'ont-ils fait à leur tour au pouvoir pour faire de l'industrie des pêches une industrie qui fasse vivre son monde?

Rien, trois fois rien, sinon que de perpétuer cette politique incohérente de subventions qui ne sert que les intérêts de sombres chevaliers d'industrie, avides d'exploiter une main-d'oeuvre captive, prête à travailler à tout prix... Rien sinon que d'abolir un programme instauré par leurs prédécesseurs qui, pour une fois sauvait les intérêts des travailleurs, le revenu d'appoint.

Qu'attend le gouvernement pour nous proposer des solutions qui servent les intérêts des travailleurs, des pêcheurs et des chômeurs de l'industrie de la pêche, de l'ensemble de la population gaspésienne et qui fasse de l'industrie des pêches québécoises une industrie qui fait vivre son monde?

## à l'occasion du 60<sup>ième</sup> de l'histoire orale...



L'histoire de la CSN a été officiellement lancée jeudi dernier dans le cadre de la réunion du conseil confédéral à Québec. Il s'agit d'un volume de 332 pages abondamment illustré, écrit par l'historien Jacques Rouillard, de l'Université de Montréal. Il est publié conjointement par les Éditions du Boréal Express et la CSN, et mis en vente au prix populaire de \$10.

Cette première synthèse écrite de notre histoire répond à un besoin qui était vivement ressenti, écrit le président Norbert Rodrigue dans la préface. Car la tradition orale, qui pendant longtemps avait assuré la cohésion nécessaire au mouvement, était devenue insuffisante. En effet depuis une vingtaine d'années, il y a eu une telle augmentation du nombre

de membres et une évolution si marquée dans l'orientation que certains ont pu croire qu'il n'y avait rien de commun entre la CSN d'aujourd'hui et la CTCC d'hier. Pourtant, c'est la même organisation qui s'est transformée, et qui a elle-même fait les ajustements nécessaires pour correspondre aux aspirations des membres.

“Une meilleure con-

naissance de notre histoire ajoute Norbert Rodrigue, en particulier pour les jeunes militantes et militants, devient un facteur important de notre cohésion, de notre militantisme et de notre capacité de construire l'avenir. Cela est bien nécessaire à une époque où nous devons faire face à de nouveaux défis, où les enjeux sont énormes pour l'ensemble des classes populaires.”

## ...à l'histoire écrite

# RASSEMBLEMENT SYNDICAL



## LES FÊTES DU 60<sup>e</sup>

2, 3 et 4 octobre 1981  
au Centre Paul Sauvé  
4000 est, Beaubien, Montréal

Vous pouvez vous procurer vos billets  
dans tous les conseils centraux de la CSN  
et, à Montréal, en téléphonant à

286-2021

### VENDREDI

Le 2 octobre

#### Solidarité

Une grande veillée organisée par le Conseil central de Montréal pour rappeler les luttes syndicales, s'en souvenir, pour continuer

Spectacle  
Danse avec deux orchestres

Ouverture: 19h30

Contribution: \$2

### SAMEDI

Le 3 octobre

#### Exposition

Une collection d'une centaine de photographies géantes provenant des archives de la CSN et racontant nos 60 ans de luttes et de solidarité

#### Animation

Vingt-cinq kiosques d'information tenus par les 10 fédérations et les services généraux de la CSN. Autant de lieux pour s'informer, s'impliquer, s'organiser

#### Débat

*La CSN hier: nos conquêtes. nos acquis*

Participants:  
Madeleine Brosseau  
George Dionne  
Philippe Girard  
Marcel Pepin  
Norbert Rodrigue  
Pierre Vadeboncoeur

#### FDP

Dévoilement des résultats de la campagne du Fonds de défense professionnelle  
Objectif: \$6,000,000

#### Histoire

Interventions spéciales sur les 60 ans d'histoire de la CSN

#### Spectacle

Claude Gauthier  
Alain Lamontagne  
Sylvie Tremblay  
Les Mimes électriques et d'autres

Ouverture: midi

Contribution: \$5

### DIMANCHE

Le 4 octobre

#### Exposition

Une collection d'une centaine de photographies géantes provenant des archives de la CSN, et racontant nos 60 ans de luttes et de solidarité

#### Animation

Vingt-cinq kiosques d'information tenus par les 10 fédérations et les services généraux de la CSN. Autant de lieux pour s'informer, s'impliquer, s'organiser

#### Débat

*La CSN: les perspectives de lutte pour les années '80*

Participants:  
Nicole Daigle  
Pierre Dupont  
Serge Forget  
Sylvio Gagnon  
Céline Lamontagne  
Gérald Larose  
Norbert Rodrigue

Ouverture: midi

Contribution: \$2

### AUSSI...

#### Garderie

Une garderie gratuite pour les enfants de 18 mois à 6 ans.  
Garderie Galijode, 6315, 13<sup>e</sup> avenue, entre Beaubien et Bellechasse, ouverte  
vendredi de 19 h à 24 h,  
samedi de 12 h à 24 h,  
dimanche de 12 h à 18 h

#### Enfants

Entrée gratuite au Centre Paul Sauvé pour les enfants de moins de 12 ans, accompagnés

Ouvert à tous

# Au Centre Paul Sauvé, les 2, 3, 4 octobre

## UN LIEU DE RETROUVAILLES

Les trois jours d'exposition, de débat et d'animation syndicale et culturelle prévue au Centre Paul Sauvé au cours de la fin de semaine du 2, 3 et 4 octobre seront une occasion de se retrouver ensemble, de renouer des contacts, de s'informer, de s'impliquer.

C'est le Conseil central de Montréal qui donnera le signal du départ vendredi par une **grande soirée de solidarité** qui débutera à 19h30. Il y aura des rappels historiques et on soulignera également les luttes actuelles. Il y aura deux orchestres de danse: le groupe Voodoo, originaire des Laurentides, ainsi que l'orchestre de Camille Belisle, le trésorier de la FESP. Coté spectacle, le président du Syndicat de la musique, Gilles Garant, prépare quelques surprises.



### Samedi

À partir de midi, et jusqu'à 19h30, les dix fédérations et les services généraux de la CSN animeront quelque 25 kiosques d'information. Une place pour s'informer, discuter, échanger.

Partout dans le Centre Paul Sauvé, on retrouvera des photographies géantes racontant, à leur façon, une partie importante de notre histoire, y compris des **photos inédites** de la grève de l'amiante (1949) et d'autres conflits qui ont fait l'histoire de notre mouvement.

À 15 hrs, un débat sur la **CSN d'hier, nos conquêtes, nos acquis**, auquel participeront Madeleine Brosseau, ancienne vice-présidente du syndicat de Dupuis et Frères et ancienne présidente de la CTCC, l'ancien président du con-

seil central de Montréal, Philippe Girard, l'ancien président du conseil central de Thetford Mines, George Dionne, l'actuel président de la CMT et ex-président de la CSN, Marcel Pepin, l'actuel président, Norbert Rodrigue, ainsi qu'un ancien permanent dont plusieurs se rappellent, Pierre Vadeboncoeur.

### Samedi en soirée

C'est à 20 hrs que commence la soirée du 60<sup>e</sup>, avec le **dévoilement des résultats de la campagne du FDP**, dont l'objectif est de ramasser la somme de \$6,000,000 pour soutenir les travailleurs et travailleuses en conflit.

Par la suite, des interventions historiques sur les 60 ans d'histoire de la CSN, auxquelles participeront les comédiens Gilles Pelletier et Michèle Rossignol.

Enfin, un spectacle au-

quel participeront entre autres Claude Gauthier, Alain Lamontagne, Sylvie Tremblay, les Mimes électriques, un groupe ethnique et Jocelyn Bérubé.

### Dimanche

L'exposition de photographie se continue dimanche et les kiosques d'information et d'animation seront ouverts tout l'après-midi. Pour les couche-tard du samedi soir, il y aura du café et des beignes entre midi et 15 heures.

À partir de 15 heures, un débat sur les perspectives de luttes des années '80, auquel participeront Nicole Daigle et Céline Lamontagne, de la FESP, Pierre Dupont, de la Métallurgie, Serge Forget, du conseil central de l'Outaouais, Gérald Larose, du conseil central de Montréal, Norbert Rodrigue et le président de la FAS, Donatien Corribeau Joseph Giguère, an-

ancien président du conseil central de Québec.

Sur place, samedi et dimanche, diverses formes d'animation. Et comme on le dit dans les médias, Nouvelles CSN sera sur place avec sa "petite soeur" RADIO CSN.

**Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$41,554 La CSN soutient 2,199 grévistes.**

# DOSSIER

## Dans les affaires sociales et les services publics

# DES COUPURES SANS BON SENS!



## Au centre de services sociaux du Montréal métropolitain

### PRÈS DE 200 POSTES SONT COUPÉS

La population desservie par le C.S.S.M.M. sera fortement affectée par les compressions budgétaires décrétées unilatéralement par le gouvernement du Québec. Pour certaines catégories de cette clientèle, la situation deviendra tout simplement catastrophique.

Pour l'année 1981-82, afin de pouvoir adéquatement remplir sa mission telle que fixée par la loi 65, (1971 chap. 48), le C.S.S.M.M. estimait ses besoins de financement à 49 millions de dollars. Le budget alloué par le M.A.S. présente un manque à gagner de \$6,800,000., une coupure effective de 16,19%.

La direction de l'établissement s'est donné comme objectif d'éponger 4,18 millions de dollars avant le 31 mars 1982. Et elle entend y parvenir en diminuant ses activités auprès de la clientèle dans une proportion de 11%. Des mesures comme une réduction de personnel (mises-à-pied) de 80 à 100 salarié-es, le non-remplacement des postes vacants et l'abolition du surtemps auront des répercussions très perceptibles pour la population: délais de prise en charge, listes d'attente (déjà très fournies), intervenants sociaux débordés, etc... Déjà plus d'une centaine de salarié-es remplaçants ont été mis-à-pied avant la fin de leur contrat.

#### Services sociaux à la famille et placement d'enfants (26.5 postes coupés):

- l'établissement estime qu'il devra refuser plus

de 530 demandes par année;

- plus de prise en charge de type préventif;
- réduction du nombre de familles suivies.

#### Service d'adoption (4 postes coupés):

- le service devra réduire son volume d'activités de 160 cas.

#### Centres d'accueil pour handicapés physiques et mentaux (6 postes coupés):

- l'établissement devra laisser 572 cas sans services;
- l'abandon des services de prévention augmentera l'hospitalisation et la mise en institution à des coûts plus élevés.

#### Services sociaux scolaires (6 postes coupés):

- la réduction des services au niveau du secondaire, particulièrement le 2ième cycle (Sec. III, IV et V) entraînera une augmentation du nombre de cas qui seront référés à la DPJ.
- chaque praticien devra desservir plus de six écoles.

#### Services sociaux hospitaliers (32.4 postes coupés):

- l'impossibilité de trouver des familles d'accueil augmentera le temps d'hospitalisation et c'est plus coûteux;
- le manque de suivi des patients psychiatriques après leur congé augmentera les rechutes là

où le taux est déjà élevé;

- le manque de support au moment du retour à domicile causera une plus haute fréquence de réhospitalisation.

### Services sociaux pour le 3<sup>ème</sup> âge:

- le transfert des praticiens de ce service vers les C.L.S.C. pourra entraîner une diminution de service selon qu'il existe ou n'existe pas de C.L.S.C. ou encore en fonction de leur niveau d'organisation.

En conclusion, il est bon de rappeler les points suivants:

- les coupures entraîneront un abandon du travail de prévention et par conséquent le recours plus fréquent de cas plus lourds à un milieu institutionnel au coût plus élevé;
- la seule intervention possible se fera en temps de **crise** familiale;
- une seconde vague de coupures anticipée pour 82-83, ce qui accentuera la détérioration des services qui ne répondent déjà pas à la demande.



Le syndicat des travailleurs du CLSC HUNTINGDON a organisé une rencontre avec les usagers de ce CLSC situé dans une des régions les plus démunies de la province, pour expliquer à la population les retombées des coupures envisagées dans ce service où le conseil d'administration veut couper 10 des 30 postes existants.



Une des usagées du CLSC explique aux personnes présentes comment elle et son mari n'auraient pu se remettre d'un grave accident de la route sans l'aide soutenue des travailleurs et travailleuses du CLSC qui se sont occupés de leur réadaptation étant donné que les autres services du réseau n'avaient pas de ressources à leur offrir.

## À Val d'Or

### ILS GASPILLENT

Pendant qu'on coupe dans des dépenses de services destinés à la population, il s'en trouve pour dépenser des frais judiciaires inutiles afin de s'obstiner avec un syndicat.

C'est ainsi qu'au Centre hospitalier de Val d'Or, la direction a refusé de régler un grief sur une proposition syndicale. Dans son entêtement elle a embauché des avocats de Montréal (les avocats semblent aussi rares dans le nord-ouest que les médecins) et elle a référé sa cause à l'arbitrage. L'établissement a perdu et cela lui a coûté \$50,000 en frais et redevances. La sentence arbitrale reprenait à peu de choses près les éléments de la proposition de règlement avancée par le syndicat.

Non content de ce résultat, le CH de Val d'Or a porté sa cause devant la cour supérieure. Réginald Grenier, directeur-général de l'établissement a déclaré qu'il avait de l'argent pour ce genre de chose. De source généralement bien informée, on a appris qu'il prendrait cet argent à même l'augmentation de traitement de son député qui est en voie d'échapper aux compressions budgétaires.

## Pour les employé-e-s de soutien-cégep

### LE BUDGET CATASTROPHE FRAPPE FORT

Une trentaine de syndicats Soutien-CEGEP, affiliés à la Fédération des Employés de Services Publics — CSN ont tenu des assemblées générales sur leurs lieux de travail vers midi lundi dernier, pour prendre connaissance des répercussions qu'entraînent les coupures du dernier budget "catastrophe" du ministre Parizeau. Sur ce nombre, 7 se sont poursuivies sur les heures de travail.

Jusqu'ici, les 32 CEGEP que représente la

CSN ont aboli 250 postes d'employés de soutien, soit environ 8,3% de leurs effectifs. La présidente de la fédération, Céline Lamontagne a déploré ce choix politique du gouvernement, de couper dans les budgets des CEGEP, alors qu'ils connaissent une hausse de leur population étudiante. Elle s'en est également prise aux administrations collégiales qui ont choisi le soutien administratif, technique et manuel, comme principale cible

des coupures. S'en suivra inévitablement une réduction de la qualité et de la quantité des services offerts aux étudiants.

Ces assemblées générales ont eu lieu lors de la première journée de la **semaine de manifestations contre les coupures** décidées lors de la réunion du secteur CEGEP de la Fédération, le 3 septembre dernier.

Au cours des derniers jours, les syndicats ont entamé des démarches

auprès des autres groupes de syndiqués et des parents des étudiants de leurs CEGEP pour les informer des répercussions des coupures dans leur secteur. Nul doute que le gouvernement du Québec veut préparer la prochaine négociation collective en agissant de la sorte. Les contacts établis avec les personnes concernées par ces coupures serviront de base à l'établissement d'un rapport de force qui sera nécessaire à l'automne 82.

**Le Sommet populaire de Montréal, c'est un projet de jonction des forces populaires et syndicales en vue de mener des luttes conjointes par rapport aux conditions de vie.**

Depuis quelques années, on a constaté que nos luttes souffraient de leur isolement. L'État et les médias en profitaient pour diviser nos forces. C'est encore plus clair dans la lutte contre les coupures dans les services publics. Face aux accusations du gouvernement, il faut démontrer les intérêts communs des travailleurs-euses et des bénéficiaires par des luttes conjointes.

Le Sommet populaire vient donc répondre à cette nécessité. Un premier colloque, en avril 1980, a réuni plus de 300 militants et militantes qui ont décidé de structurer des liens de solidarité entre syndicats et groupes populaires. Depuis, des comités ont formulé les revendications sur lesquelles on pourrait axer des luttes conjointes.

Des délégué(e)s de 62 groupes populaires ont par-

ticipé à ces comités, conjointement avec le Conseil central de Montréal, l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) et d'autres syndicats. Un ensemble de revendications com-

munes et de projets d'actions a été élaboré, par consensus. On s'est entendu pour agir ensemble sur le droit au travail, la santé, l'éducation et le loisir, les garderies, le logement, le

transport, l'écologie et l'énergie, la consommation, l'information et la culture.

### **Un deuxième sommet au printemps**

Cet automne, les groupes populaires et les syndicats de Montréal vont étudier ces **plateformes de revendications**. On prépare ainsi un deuxième sommet populaire pour la mi-février 1982 où l'on consacrera notre solidarité en se donnant des moyens pour mener des luttes à la fois syndicales et populaires sur le front des conditions de vie.

Mais cette campagne de débat et de sensibilisation répond d'abord aux attaques patronales et gouvernementales sur les conditions de vie et de travail, en particulier celles sur les services publics et les programmes sociaux. Le sommet populaire de Montréal veut briser l'isolement et bâtir la solidarité des forces populaires et syndicales face aux attaques concertées de l'État et du patronat.

### **Le sommet populaire de Montréal**

## **UNIR LES LUTTES POPULAIRES ET SYNDICALES**

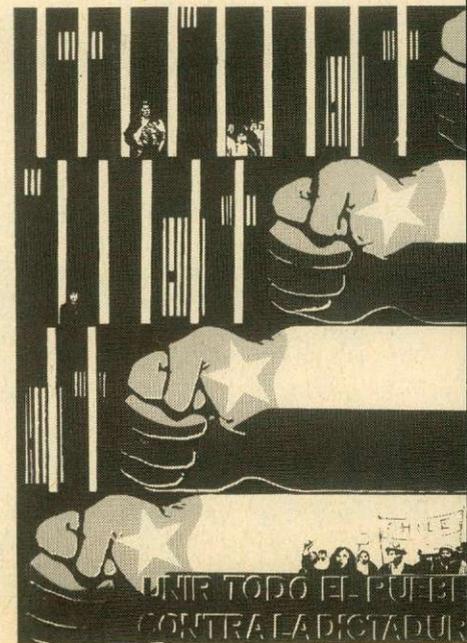


## **OÙ EN EST LE CHILI?**

### **Après huit ans de régime Pinochet**

Deux membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) viennent d'arriver d'une visite au Chili, huit ans après le coup d'État qui a amené Pinochet au pouvoir. Ils y ont constaté une situation politique, économique et sociale désastreuse pour les travailleurs et

travailleuses: tous les partis politiques sont illégaux, les arrestations et les tortures sont pratique courante, une personne peut être détenue pendant 60 jours sans qu'aucun chef d'accusation ne soit portée contre elle. De plus, les grandes réformes du général Pinochet ont toutes consisté à privatiser tant l'économie que l'éducation et la santé, et la constitution actuelle fait de Pinochet le détenteur unique et absolu de tous les pouvoirs. Une situation toute à l'avantage des multinationales, tant américaines que canadiennes et québécoises, entre autres Noranda Mines.



## Le mouvement ouvrier américain se mobilise

### 350,000 MANIFESTANTS AU SOLIDARITY DAY

**“Nous n’avons pas choisi cette bataille. C’est le président Reagan qui l’a voulue, un président qui dit détenir son mandat du peuple. Eh bien, nous sommes le peuple. Et je proclame aujourd’hui que si cette bataille doit avoir lieu, nous allons la mener. Nous ne serons pas ceux qui vont sacrifier les lois et les gains pour lesquels nos pères sont morts.”**

*Sam Church Jr., président des mineurs unis d’Amérique.*



#### Le syndicalisme en reconstruction

Les travailleurs et les travailleuses ont donc énormément de difficultés à exercer leur droit syndical: scabs, contrats individuels, grèves limitées à 60 jours, interdiction de fronts communs... Et malgré tout, le mouvement syndical et populaire reprend vie, s’organise. “Nous revenons optimistes, ont affirmé les membres de la délégation du SPGQ, non pas que nous croyons que le régime Pinochet sera renversé très bientôt mais parce que nous croyons qu’à moyen terme la multitude de ges-

tes posés par le peuple chilien au Chili même et en exil amènera des changements radicaux.”

#### Faisons notre part

Dans ce contexte, nous pouvons faire notre part, en faisant pression, par exemple, sur le gouvernement canadien pour qu’il condamne, aux Nations-Unies, la junte chilienne pour ses pratiques contraires aux droits de la personne. Un tel vote a lieu chaque année à l’assemblée générale des Nations-Unies et l’an dernier le Canada s’est abstenu.

Face aux coupures draconiennes du gouvernement Reagan, au licenciement massif des aiguilleurs du ciel alors qu’ils étaient en grève, le mouvement syndical états-unien est sorti de sa léthargie et de son ménagement des pouvoirs en place pour organiser une riposte sans précédent. Plus de 350,000 travailleurs et travailleuses américains, forts de l’appui des mouvements pour les droits civiques des minorités et des femmes ont manifesté le 19 septembre devant le siège du congrès à Washington. C’est sous le signe de la solidarité et de l’unité: “we are one” que les manifestant(e)s ont affirmé que les politiques du gouvernement Reagan vont à l’encontre des droits des travailleurs et des gains durement arrachés par le mouvement syndical, tels ceux touchant la sécurité-santé, et celui des droits civiques.

# ...petites nouvelles...

## conflits de travail

### le conflit à l'agence provinciale doit finir

Profitant de la présence de plus de quatre cents délégués réunis pour le congrès annuel du conseil central (CSN) de Québec, Benoit Murray, président de cet organisme syndical, a fait appel à une mobilisation intense pour le règlement du lock-out de l'Agence Provinciale, qui dure depuis onze mois. D'une façon plus immédiate, le président du conseil central a invité tous les délégués à un piquetage massif devant l'Agence Provinciale, sur la rue Watt, dans le parc Colbert. "Des conflits de cette longueur là, c'est scandaleux, il faut mettre le prix pour que ça finisse au plus tôt" a-t-il dit en conclusion de son message.

• • •

### Noranda: les mineurs en grève

Les travailleurs de la Mine Noranda se sont prononcés sur le contenu des dernières offres patronales au cours d'un scrutin secret tenu sur les piquets de grève vendredi dernier. Au moment de mettre sous presse, le résultat du vote n'était pas connu.

Les dernières offres avaient été déposées après que les travailleurs eurent

refusé, dans une proportion de 76%, les offres précédentes. le conciliateur Jean Des Trois-Maisons a déposé un projet de règlement en 4 points après le déclenchement de la grève, également étudié lors de l'assemblée générale de mercredi dernier. C'est à ce moment que les syndiqués se sont donné deux jours pour étudier les dernières offres, jugées insuffisantes par le conseil syndical.

Le conflit porte principalement sur la santé sécurité, que la compagnie a refusé d'aborder, le travail les fins de semaines, la durée du contrat et les salaires.

## nouvelles conventions

### règlement avantageux chez Zellers

Les 50 membres du syndicat des employés de magasin de Chicoutimi, section Zeller's, ont accepté une nouvelle convention collective dans une proportion de 92%.

Les employées Zeller's de Chicoutimi, ont obtenu le maximum des demandes, soit: reconnaissance de l'ancienneté à 100%, excepté pour l'année de la fermeture du magasin, congés de maladie, vacances en '82 et le réengagement de tous les employées, y compris les occasionnels.

On peut considérer que c'est une grande victoire,

vu que l'employeur est la compagnie Zeller's.

- Les travailleurs forestiers de Manouané et de Lower-Mattawin ont accepté, dans une proportion de 70%, l'entente négociée entre le syndicat CSN et la Consol.

• • •

- Les employé-e-s de bureau de Beloit, à Sorel, ont accepté, dans une propor-

tion de 70%, le contrat négocié entre les parties. Il s'agit d'une convention de 30 mois qui se terminera le 29 février 1984. Le syndicat a obtenu plus d'une centaine de modifications à l'ancien contrat, particulièrement sur la représentation, l'ancienneté, la sécurité-santé et les changements technologiques. Quant au salaire moyen, il sera porté de \$9.98 à \$13.09 à la fin du contrat.

## droit au travail

### occupation des bureaux du ministre du travail



Les travailleurs et travailleuses du syndicat de Holiday Maintenance (CSN) ont occupé les bureaux montréalais du ministre du travail, Pierre Marois, dans le but d'obtenir une rencontre avec lui et connaître sa position sur leur situation: ils ont perdu leur emploi après qu'un autre sous-contractant, JMP, eut pris le contrat de Holiday Maintenance au bureau de poste de Ville St-Laurent. Les occupants ont cependant déjà rencontré plusieurs représentants du ministre, dont le sous-ministre Yvan Blain.

# ...petites nouvelles...

## manifestation devant les bureaux du député Vaugois

Une centaine de syndiqué-e-s de la région de Trois-Rivières sont allés manifester devant les bureaux du député Vaugois pour protester contre les coupures dans les affaires sociales et l'éducation. Même s'il avait été averti une semaine à l'avance de la visite des syndiqué-e-s, le député n'a pas daigné venir les rencontrer. Il est vrai qu'il participait, quelques heures avant, à une émission radiophonique sur la hausse des salaires des députés... Alors, les \$10 millions de coupures dans les services publics dans la région, cela doit être secondaire.



## les trois morts de Gatineau: l'employeur et la CSST coupables

Participant à l'enquête du coroner sur la tragédie qui a coûté la mort à trois ouvriers sur le chantier du centre hospitalier de Gatineau, le syndicaliste Michel Chartrand a avancé que la CSST serait responsable car elle n'aurait pas rempli son devoir en ne faisant pas arrêter les travaux au centre hospitalier alors qu'elle n'avait pas encore

reçu d'attestation signée et scellée par un ingénieur des plans de l'échaffaudage, lequel a causé la mort des trois travailleurs lorsqu'il s'est écroulé.

- *Au sujet de la réouverture de la Celanese, de Sorel, le syndicat CSN tient à préciser qu'il n'a pas eu d'autres nouvelles des nouveaux acquéreurs, St-Georges International, afin de parapher une entente de retour au travail. Les derniers contacts ont eu lieu le 15 septembre dernier. Il semblerait que le nouveau propriétaire soit en discussion avec le gouvernement pour les subventions.*



## victoire CSN au Quatre-saisons

C'est par une écrasante majorité de 75% que les employés de l'hôtel Quatre-Saisons de Montréal ont voté, au cours d'un scrutin secret tenu hier sous surveillance du ministère du travail, en faveur de leur syndicat affilié à la CSN de préférence à l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars de la FTQ, dont ils étaient membres depuis quatre ans.

D'autre part, le Syndicat des travailleurs(euses) de l'hôtel Holiday Inn La Seigneurie, également affilié à la CSN, a reçu hier son cer-

tificat d'accréditation lui permettant de représenter plus de soixante pour cent des employés de cet hôtel, soit ceux des cuisines, du service des bagages et les femmes de chambre.

Ces nouvelles victoires de la CSN dans l'hôtellerie s'inscrivent dans la foulée du mouvement de désaffection des travailleurs et travailleuses de ce secteur envers l'union FTQ, mouvement amorcé il y a quatre ans par les employés du Hilton de Québec.

## AVICO: la CSD battue

C'est dans une proportion de 60% que les travailleurs et travailleuses de l'abattoir de poulet Avico, à Saint-Jean d'Iberville, ont rejeté, par scrutin secret ordonné par le commissaire du travail Marcel Dumas, la tentative de la CSD de les faire quitter la CSN.

Le dépouillement du vote, tenu mardi de cette semaine, a donné les résultats suivants: CSN 149, CSD 99, un vote nul.

Les employé-e-s d'Avico ont un syndicat affilié à la CSN depuis 1971. C'est le plus gros syndicat CSN du secteur privé dans la région de Saint-Jean.

- *Un seizième syndicat FAS vient d'être accrédité dans le Nord-ouest. Il s'agit du syndicat représentant les 48 salarié-e-s du Centre d'accueil Duhamel, à Ville-Marie. La requête en accréditation avait été déposée le 17 août dernier.*

- *Une autre garderie du*

*sud-ouest québécois vient de rejoindre les rangs de la CSN. Il s'agit du syndicat des travailleurs et travailleuses de la garderie Abracadabra. La requête en accréditation vient tout juste d'être déposée.*

## la csn-construction dans l'est: 40 ans déjà

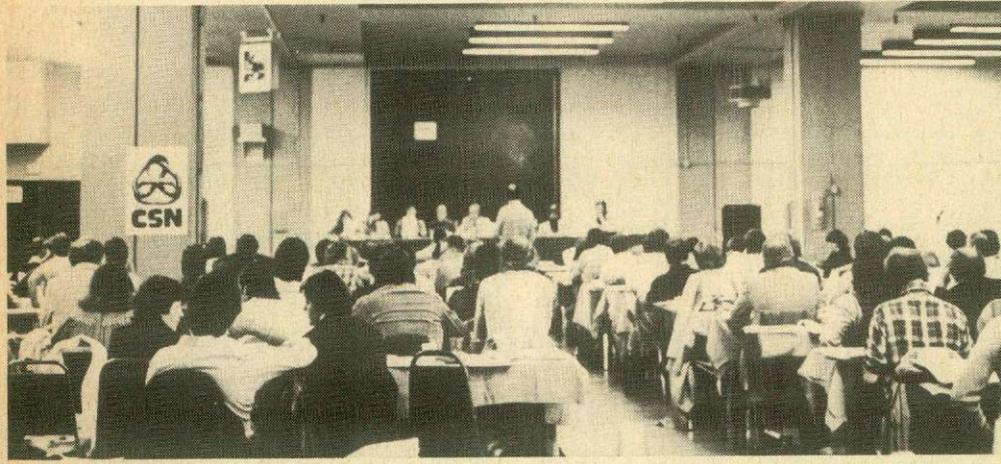
Le 60ième de la CSN, cette année, coïncide avec le 40ième anniversaire du syndicat de la construction de l'Est du Québec (CSN), qui a été fondé en novembre 1941 sous l'appellation du syndicat catholique des métiers de la construction de Rimouski.

A l'époque, de nous rappeler des pionniers de ce syndicat, l'assemblée syndicale débutait par une prière et se terminait par une chanson, dont le titre était "le syndicat ne périra pas". L'histoire et leur détermination ont donné raison aux premiers militants syndicaux de l'Est du Québec.

Rappelons qu'historiquement, comme dans plusieurs régions du Québec, les travailleurs de la construction de l'est du Québec ont été les piliers du syndicalisme.

Les syndicats affiliés au conseil central (CSN) de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine, de déclarer la présidente, Simone Voisine, ne manqueront pas de souligner le 40ième anniversaire du syndicat de la construction de l'Est du Québec (CSN) tout au long du mois de septembre et d'octobre.

# Échos du conseil confédéral



## Nationalisation immédiate de la Société Asbestos

Le conseil confédéral de la CSN a demandé mercredi au gouvernement du Québec de procéder immédiatement à la nationalisation de l'Asbestos Corporation.

Les 150 délégués syndicaux ont en effet appris du président du syndicat des employés de l'Asbestos Corporation de Thetford-Mines, Oliva Lemay, que la compagnie venait d'annoncer une nouvelle série d'arrêts de production, soit deux semaines en octobre, deux semaines en novembre et trois semaines en décembre.

Dans un télégramme adressé au premier ministre René Lévesque, la CSN soutient que depuis l'annonce par le gouvernement québécois de son intention de nationaliser l'installation de la compagnie Asbestos, cette dernière laisse vieillir son matériel et n'a d'autre intérêt que d'écouler ses stocks. "Ce sont les travailleurs qui sont aujourd'hui obligés de payer pour les tergiversations du gouvernement", a déclaré le président du syndicat.

Depuis un an, les travailleurs à l'emploi de l'Asbestos Corporation ont été victimes de mises-à-pied, et de fermetures temporaires de plusieurs semaines, qui ont permis à la multinationale d'écouler ses stocks et d'accumuler rapidement du capital.

notre organisation devient la plus représentative de ce secteur, a-t-il dit, pour que nos membres puissent obtenir satisfaction dans leurs revendications sur l'ancienneté et la sécurité au travail".

## L'intersyndicale et les services essentiels

La comparution mardi à Québec de l'intersyndicale devant la Commission parlementaire du travail et de la main d'oeuvre a donné lieu à des échanges assez vifs entre le porte-parole de l'intersyndicale, Norbert Rodrigue, le ministre Pierre Marois et le député libéral Jean-Claude Rivest. Dans son rapport devant le

Conseil, le président de la CSN a déclaré que ni le patronat ni le gouvernement n'ont réussi à démontrer que nous n'avions pas respecté nos engagements.

L'intersyndicale est composée de la CSN, la CEQ, la FQII, le SPIIQ, le SPGQ, le SFPQ, le SEBMSAQ et des enseignants protestants.

## Action positive pour les femmes

*Les délégués au Conseil confédéral ont consacré plusieurs heures à prendre connaissance d'un rapport du Comité de la condition féminine portant sur l'action positive en faveur de l'avancement des femmes sur le marché du travail.*

*Les principes généraux guidant cette action positive ont été adoptés et les syndicats locaux sont dorénavant invités à prendre en compte ces principes généraux et à les traduire dans leurs conventions collectives. Monique Simard et Leslie Lee ont présenté ce rapport au Conseil.*

## Action unitaire

La CSN s'est déclarée favorable à toute action unitaire qui pourrait être entreprise par les organisations syndicales contre les taux d'intérêts abusifs.

## Le sens de la fête

Les fêtes entourant le 60e anniversaire de fondation de la CSN sont commencées. "Nous avons le désir de fêter", a dit le président à l'ouverture du Conseil, même si nous ne sommes ni à l'abri ni au bout de nos problèmes. Les résultats de la campagne de financement du FDP seront dévoilés le 3 octobre.

## Un effort dans la construction

Le président Norbert Rodrigue a lancé un appel à tous les militants et militantes pour qu'ils fournis-

sent un effort concret durant les six prochaines semaines en vue du vote d'allégeance syndicale qui se tiendra dans le secteur construction le 6 novembre.

"Nous visons à ce que

## L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Bélangère Marchand, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux et André Sauvé.

collaboration:

Michel Dubreuil, Jean-Marc Phaneuf, Hélène Rochon, Guy Rosa, Daniel Simard, Mary Stewart et Prensa Latina nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.